

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 20 novembre 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018**

**2018 DRH 82** Signature de la convention de co-organisation du colloque Temporelles 2018 entre l'association Tempo Territorial et la Ville de Paris.

**Mme Véronique LEVIEUX, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 30 octobre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation le principe et les modalités de la convention de co-organisation du colloque Temporelles 2018 entre l'association Tempo Territorial et la Ville de Paris ;

Sur le rapport présenté par Madame Véronique LEVIEUX au nom de la 1<sup>ère</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association Tempo Territorial, dont le siège est situé à l'Hôtel de Rennes Métropole, 4 avenue Henri Fréville, CS 93111, 35031 Rennes cedex, la convention dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : La Ville de Paris s'engage à co-organiser avec Tempo Territorial un évènement à l'Ecole Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles de la Ville de Paris les 22 et 23 novembre 2018. Le

budget total de l'évènement est de 18 666,20 € pour lequel la Ville de Paris contribuera à hauteur de 6 100 €, comprenant la mise à disposition de ressources humaines.

Article 3 : Les dépenses correspondantes seront imputées à hauteur de 4 600 € au titre de l'exercice 2018 – budget de fonctionnement de la Ville de Paris :

- 1 840 € - nature comptable : 011-6234-D ; rubrique P02002 - destination : 02000240 (communication interne);
- 1 560 € - nature comptable : 011-6236-D ; rubrique P02002 - destination : 02000240 (communication interne) ;
- 1 200 € - nature comptable : 011-60632-D ; rubrique P02002 – destination : 02000310 (services support DRH).

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**